

Comité national de l'eau

10 octobre 2017



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Introduction

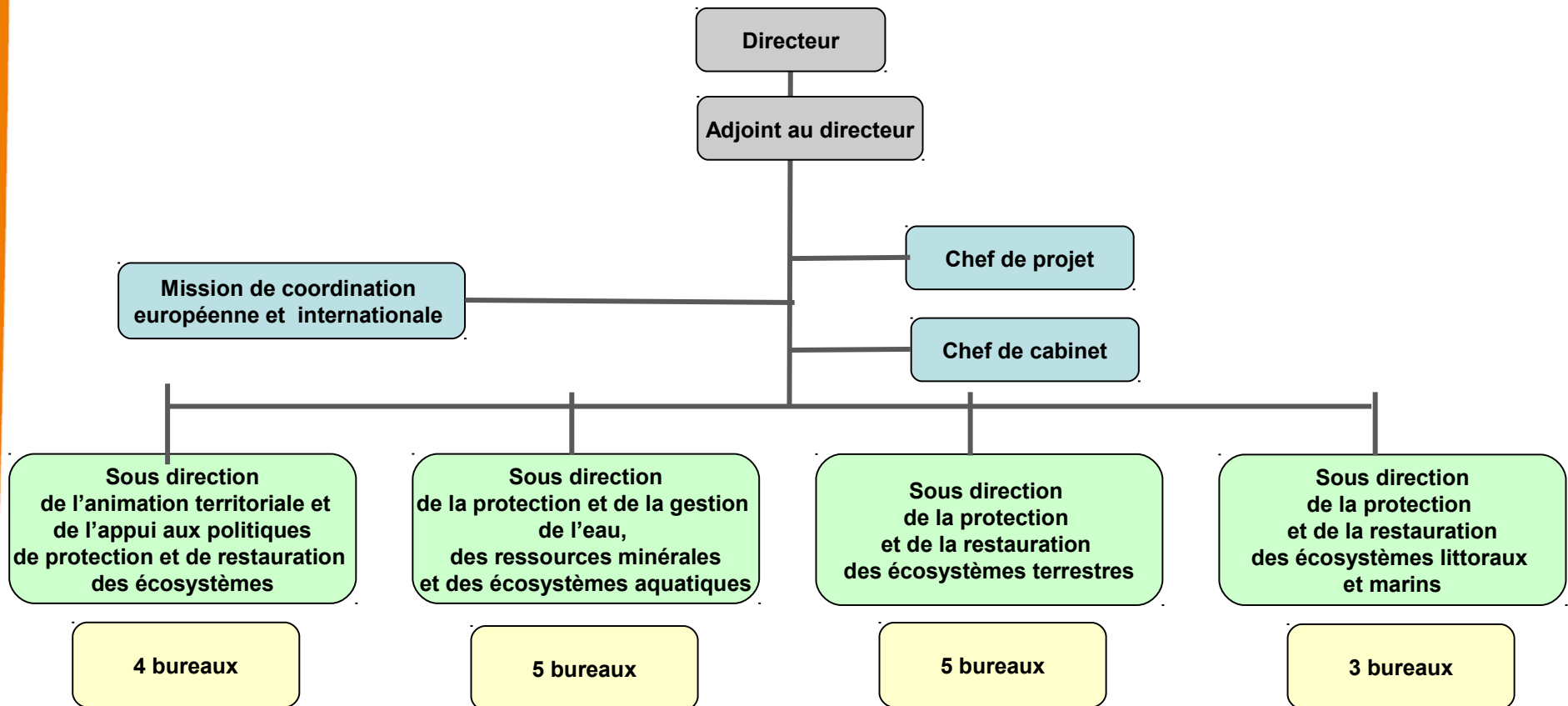


Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Nouvel organigramme de la DEB



Approbation du compte rendu de séance du 31 mai



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Cadrage des XIème programme des agences de l'eau et lettre de cadrage du ministre



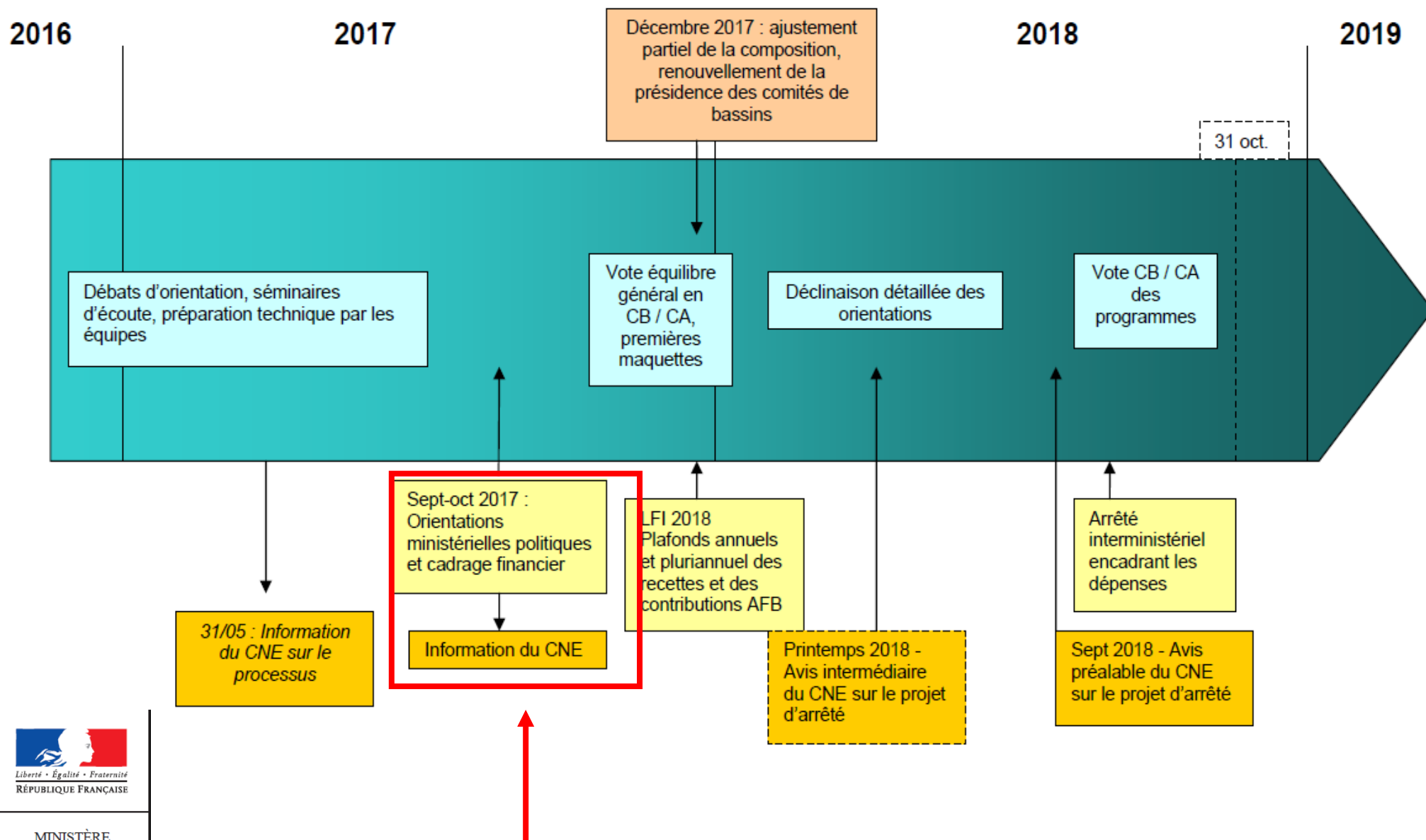
Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Calendrier d'élaboration des 11èmes programmes 2019-2024



Cadrage budgétaire (PLF 2018)

- Recettes de redevances
 - **Plafond annuel à 2,105 Mds € dès 2018**
 - **Plafond pluriannuel de 12,63 Mds € pour les 11^{èmes} programmes**
→ montant intermédiaire entre le 9^{ème} programme (11,5 Mds €) et les prévisions du 10^{ème} (12,6 Mds € à assiette identique avant baisse du plafond)
 - Reversement de l'excédent au budget général de l'Etat
- Dépenses
 - Suppression du prélèvement sur le fonds de roulement
 - Prises en charge par les agences de l'eau des subventions de l'Etat à l'AFB, aux Parcs nationaux et à l'ONCFS, sous plafond :
 - 30 à 37 M€ à l'ONCFS
 - 240 à 260 M€ pour l'AFB, dont 61 à 65 M€ pour les Parcs nationaux via l'AFB
- 41 M€ pour volet national Ecophyto : inchangé, hors plafond
- Effectifs : baisse d'un rythme analogue à celui des dernières années

Agences
de l'eau

P113

280

145

41

→ Hors plafond :
AFB + Ecophyto

HP : Ecophyto ←

Agences
de l'eau

P113

149

41

**Plafond
2300**

2130

Etat ←

175

1955

→ Redevances 2017
pour le budget des agences de l'eau

Etat ←

**Plafond
2105**

Max 175

Max 37

Max 260

→ ONCFS

→ AFB + PNx

Entre
1808
et
1835

→ Redevances 2018 pour le
budget des agences de l'eau
(baisse entre 120 et 147M€)



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Situation actuelle

PLF2018

Montants en M€

Cadrage budgétaire

- Conséquences
 - Baisse de la capacité d'intervention des agences de l'eau, variable localement
(de 10 à 30%, en fonction du niveau de restes à payer et du fonds de roulement)
 - Reversement de l'excédent de redevances au budget général de l'Etat principalement en 2018 et 2019
- => Simplifier et augmenter la sélectivité des programmes

Fiscalité

- Annonce ministérielle d'un projet de nouvelle redevance visant l'artificialisation des sols, au profit des agences de l'eau : « l'eau et la biodiversité paient l'eau et la biodiversité »



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Orientations ministérielles

Adaptation au changement climatique

Agences de l'eau = principaux acteurs de cette adaptation

Solutions innovantes en milieu urbain, désimperméabilisation – économies d'eau en agriculture ou par les collectivités – restauration des champs d'expansion de crue et des zones humides
- prévention des inondations – accompagnement GEMAPI

Lutte contre l'érosion de la biodiversité

Aussi prioritaire que adaptation au changement climatique

Atteinte des objectifs de bon état écologique

Vision intégrée : liens terre-milieus marins

Prévenir les impacts de l'environnement sur la santé

Plan National micropolluants et plan Ecophyto

Changements durables et collectifs des pratiques des industriels et agriculteurs

Solidarité territoriale

Territoires ruraux et périphériques : renforcer solidarité not. services d'eau (ex. zones de revitalisation rurale)

vs. territoires urbains : concentrer aides sur sujets émergents, prioritaires

Accompagnement transfert compétence « eau et assainissement »

Contrats de transition écologique



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Orientations ministérielles

Efficacité, sélectivité, simplicité, lisibilité

Privilégier aides au changement / aides au fonctionnement

Réduction des aides à la performance épuratoire des équipements des collectivités // baisse des redevances sur les usagers domestiques

Rechercher complémentarité levier financier / régalien : ex. réduire aides aux projets répondant à obligations (ANC, domaine AEP, élimination déchets industriels)

Rechercher la simplicité des dispositifs (modalités d'aide, zonages)
Continuer à expérimenter, innover, appels à projets

Lettre de cadrage et feuille de route MTES

- 4 axes :
 - Mettre en œuvre une politique ambitieuse pour l'énergie et le climat
 - Accompagner les mutations sur le plan économique et social
 - Offrir aux français un environnement plus sain et plus sûr
 - Améliorer l'information du public, réaliser une campagne de communication et assurer le développement d'alternatives et l'interdiction des produits dangereux
 - Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la GEMAPI sur le terrain
 - Préparer la restauration de la continuité aquatique de la Sélune
 - Améliorer l'efficacité de l'action publique
 - Participer aux économies structurelles de fonctionnement, notamment dans les établissements publics
 - Accompagner l'élaboration des XIème programmes des agences de l'eau

Bilan sur l'année hydrologique



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Commission de suivi hydrologique du 16 juin 2017

Bilan météorologique et hydrologique bassin par bassin avant l'été:

après une faible recharge des nappes d'eau souterraines durant l'hiver, un printemps 2017 sec et chaud

Suites:

préserver les usages prioritaires tels que la salubrité publique et l'alimentation en eau des populations

Avec suivi de l'évolution de la situation et mise en œuvre de mesures de restriction des usages de l'eau dans de nombreux départements

25 départements au 16 juin 2017

62 départements au 16 juillet 2017

83 départements au 16 août 2017

81 départements au 16 septembre 2017



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Bilan météo année hydrologique 2016-2017

Analyse à la fin de l'année hydrologique 2016-2017: pluies efficaces

**Pluies efficaces de
septembre 2016 à
août 2017**

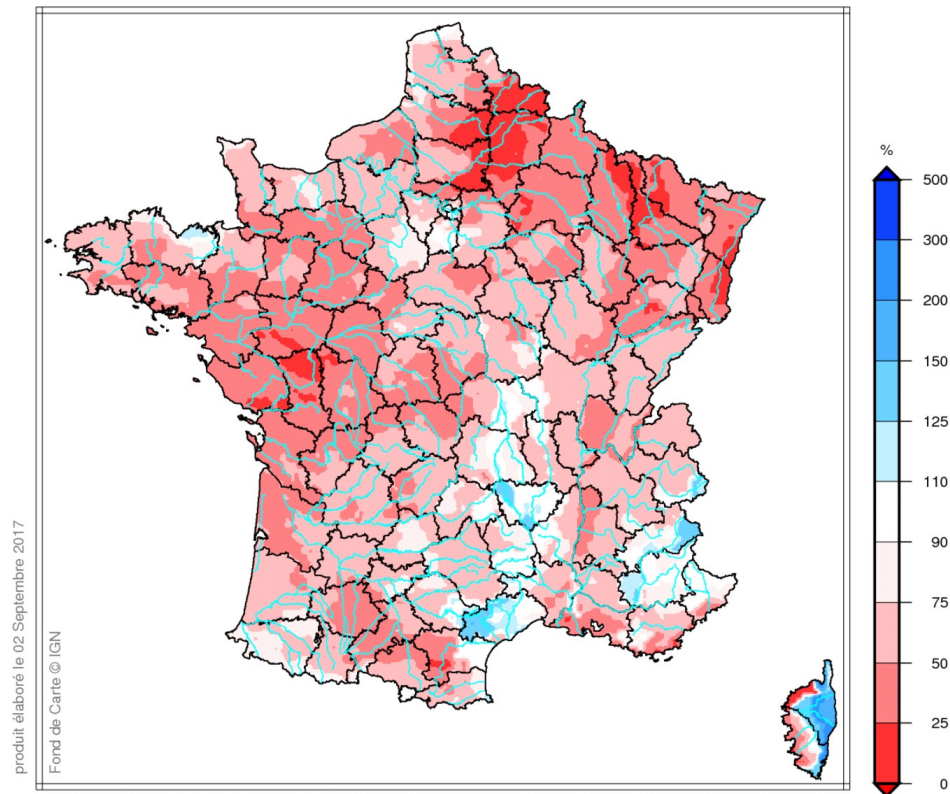
**Déficit sur la quasi
totalité du pays**

**de l'ordre de 50 à
75 % sur l'ouest et
le nord est**

**Dépassant
localement les
75 % sur les
frontières du nord
et sur le Poitou**

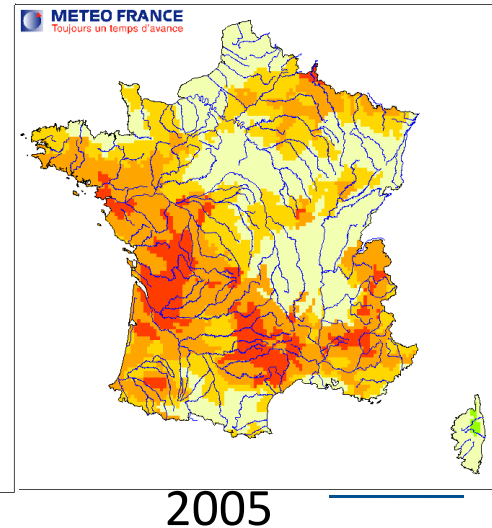
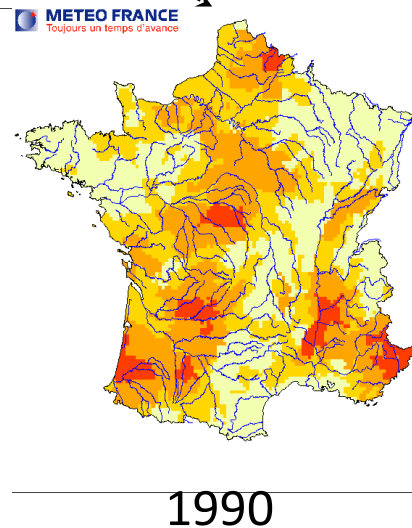
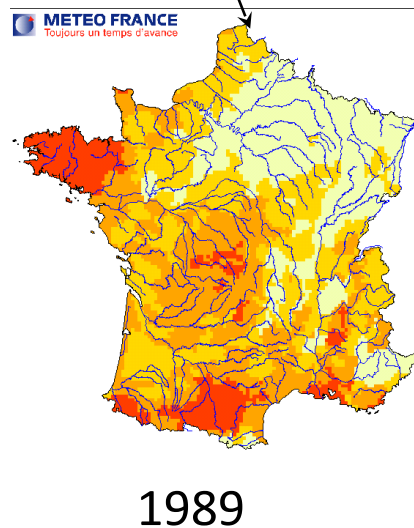
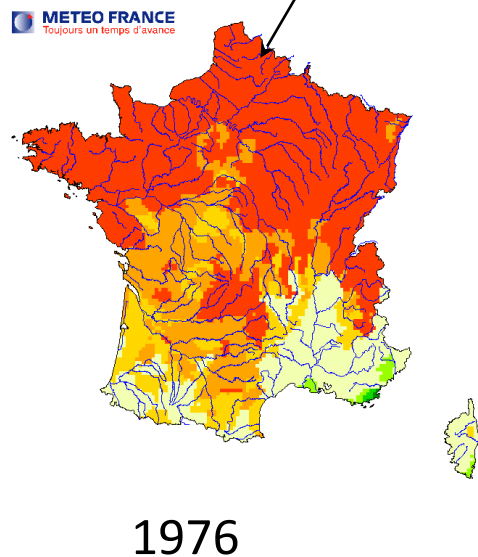
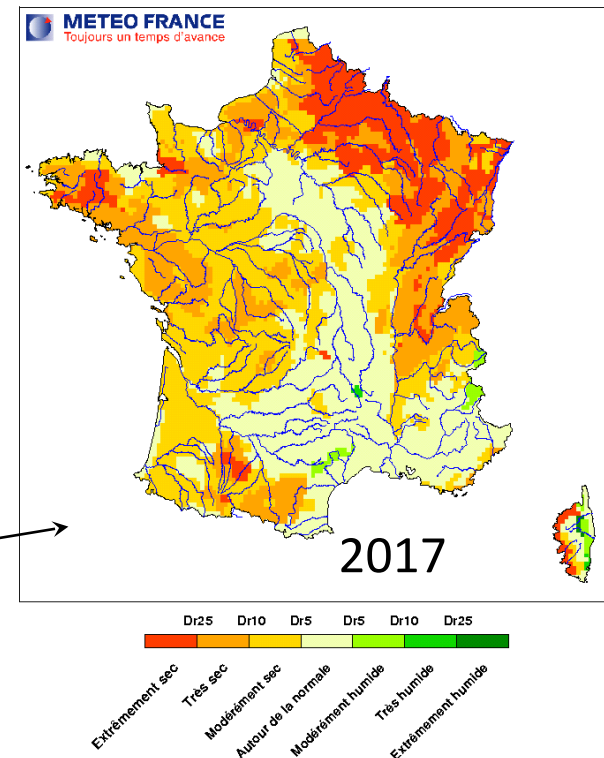
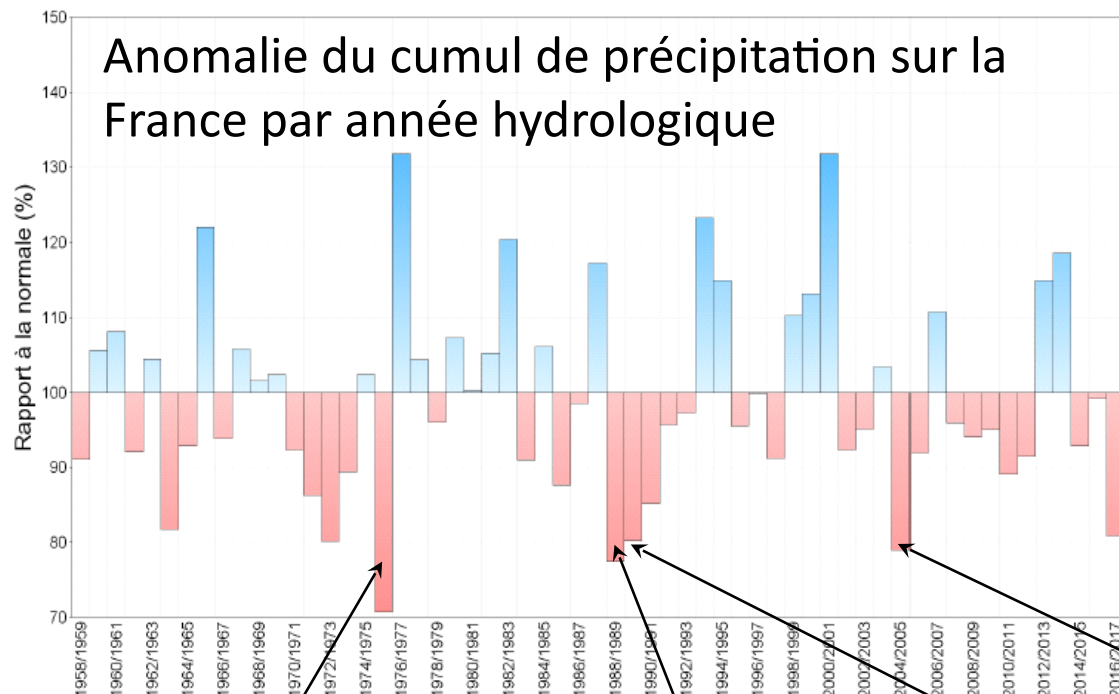


France
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations efficaces
De Septembre 2016 à Août 2017



Un déficit de précipitation de niveau décennal

SIM2 : DEFICIT DE PRECIPITATIONS SUR 12 MOIS
SEPTEMBRE 2016 A AOUT 2017
SPI12MOIS AOUT 2017 (REFERENCE 1981-2010)

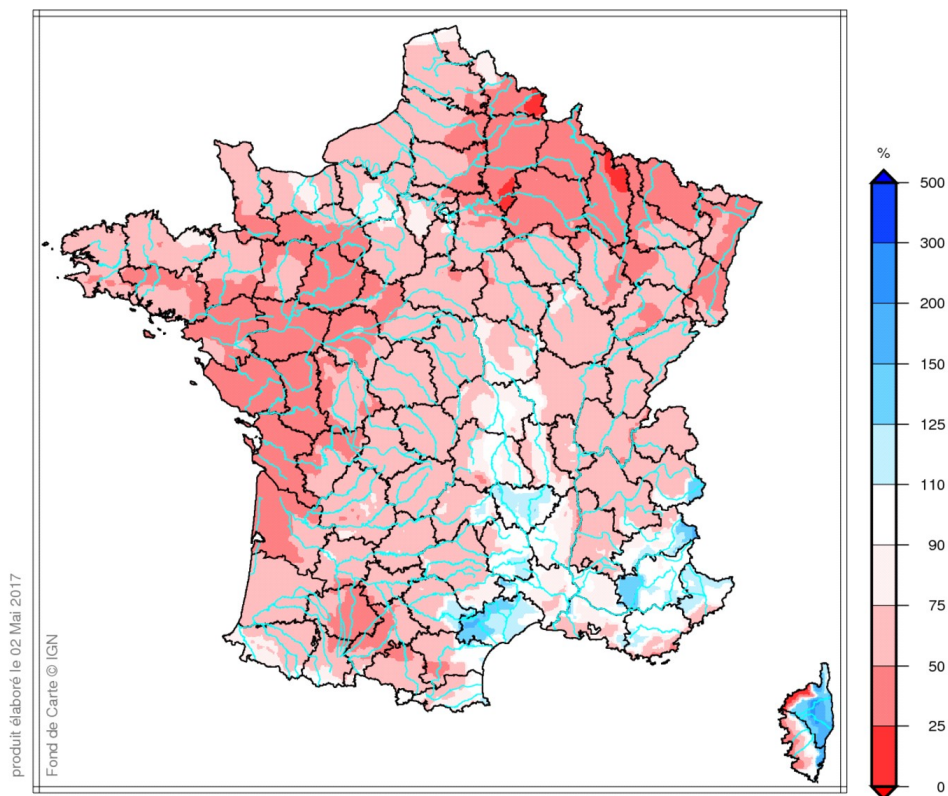


Analyse à la fin de la période de recharge (septembre 2016 à avril 2017)



France
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations efficaces
De Septembre 2016 à Avril 2017

Le cumul des précipitations efficaces de la période de recharge est nettement déficitaire sur une grande partie du pays à l'exception du pourtour méditerranéen.

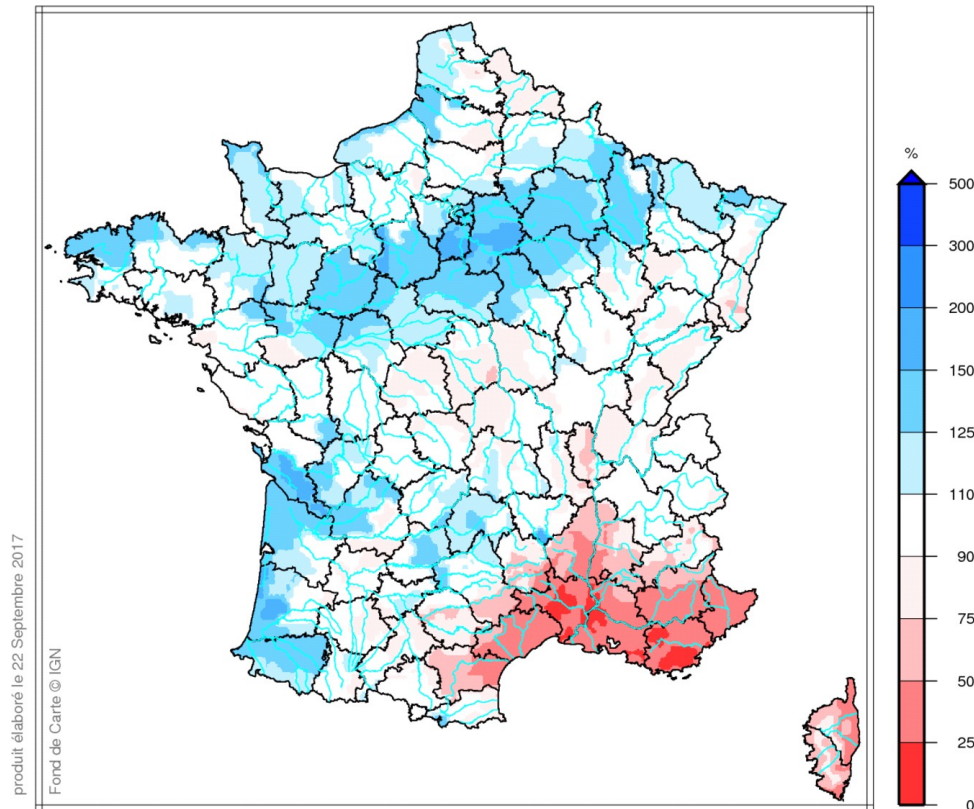


Analyse de la période d'étiage juin à septembre 2017



France
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
Année 2017 – De Juin, 1^{ère} décennie à Septembre, 2^{ème} décennie

Une période d'étiage
conforme à la
normale voire
supérieure sur une
grande partie du
pays à l'exception du
pourtour
méditerranéen et de
la Corse



Anomalie du cumul des pluies du 1^{er}
juin au 20 septembre 2017

Conclusion

Une année hydrologique 2016-2017 globalement déficitaire (de l'ordre de 20%) marquée par :

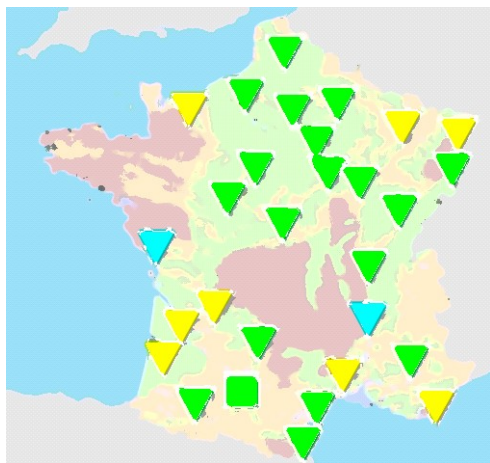
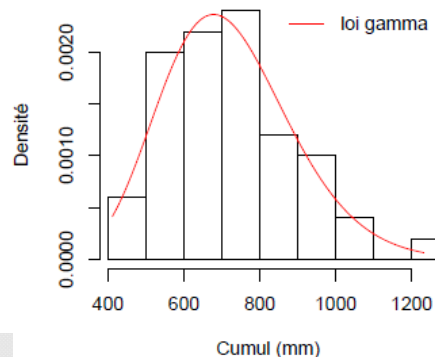
- un déficit de la période de recharge sur le pays (de l'ordre de 25 %) excepté le pourtour méditerranéen
- Une période d'étiage normale à l'exception du pourtour méditerranéen avec un déficit de plus de 50 %



Géosciences pour une Terre durable

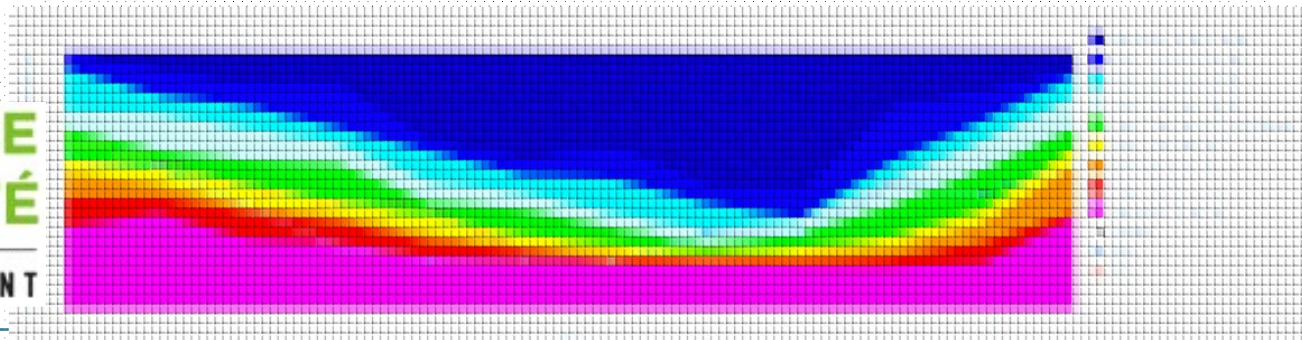
brgm

Distrib. empirique et loi gamma

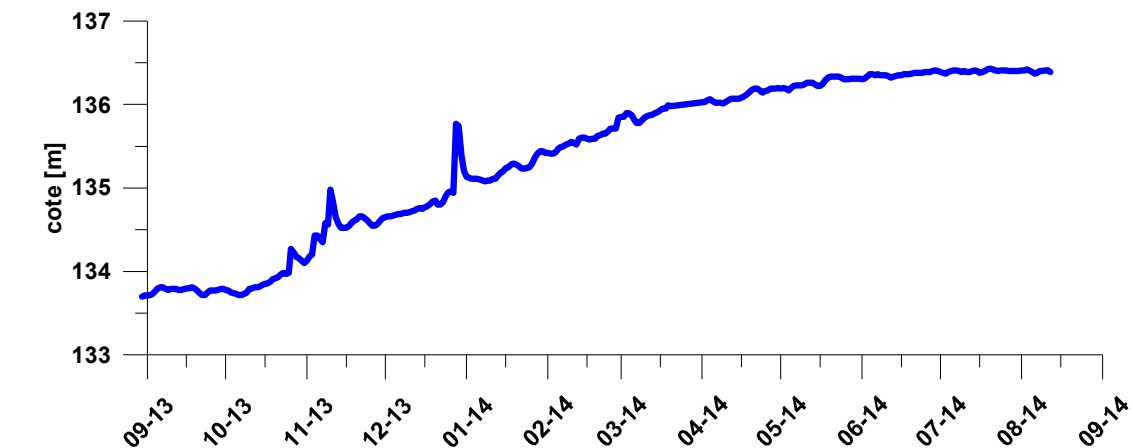


Bilan de la situation des nappes en France métropolitaine

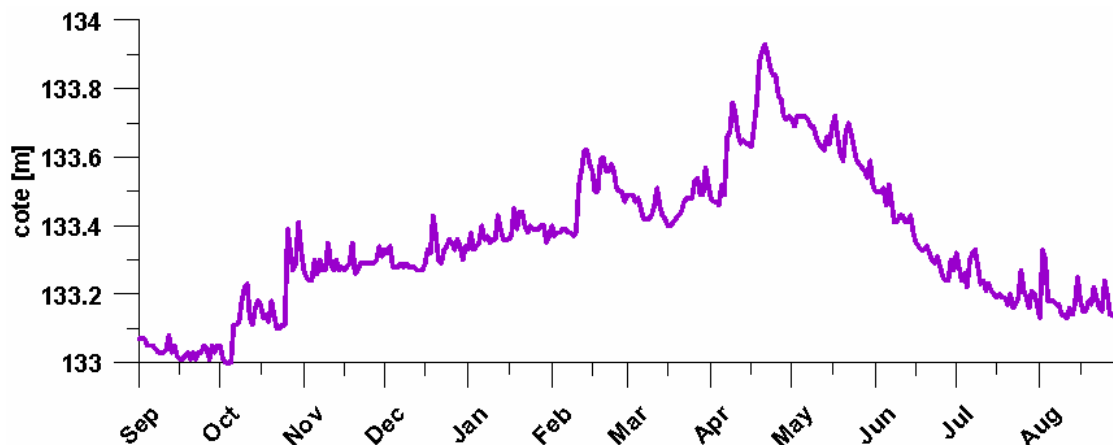
**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



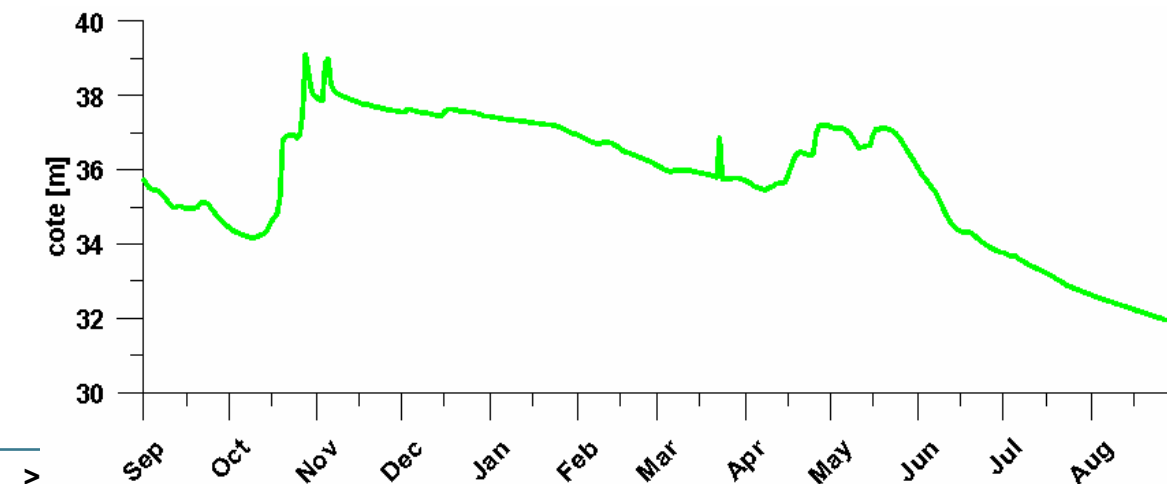
Un fonctionnement hétérogène selon les types d'aquifères



Craie, Calcaires de Beauce
Forte inertie
Terrain sédimentaire à nappe
de grande capacité

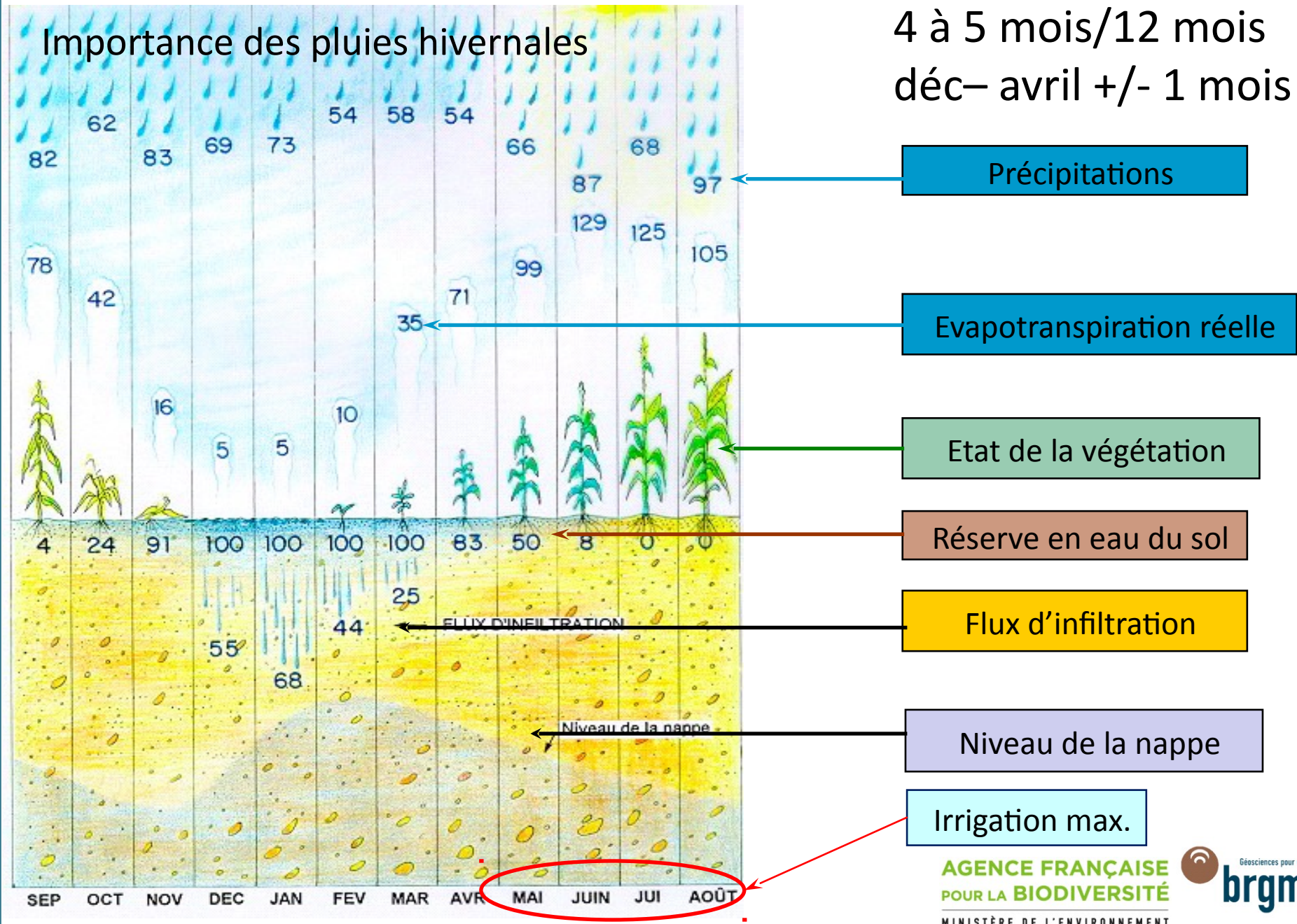


Alluvions
Inertie moy.+réactions rapides
Zones alluviales sans grandes
nappes



Karst :
Réactions rapides +
tendance saisonnière
Terrain sédimentaire sans
grandes nappes

Recharge hivernale par les précipitations



- **Pour les aquifères à forte inertie il n'y a pas de recharge de mai à octobre**
- **L'information sur l'état des nappes en avril est donc essentiel à la gestion des prélèvements en période estivale**
- **Pour les karst et les alluvions, une recharge est possible lors de forts épisodes pluvieux toute l'année**

Situation des nappes au 1^{er} mai 2017

Bulletin de Situation Hydrogéologique

Méthodologie :

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ces derniers sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels correspondant à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

L'évolution récente traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

L'indicateur du niveau des nappes traduit quant à lui l'écart à la moyenne de la chronique du mois courant. Il est réparti en sept classes, du niveau le plus bas (en rouge), au niveau le plus haut (en bleu foncé).

Evolution récente des niveaux :

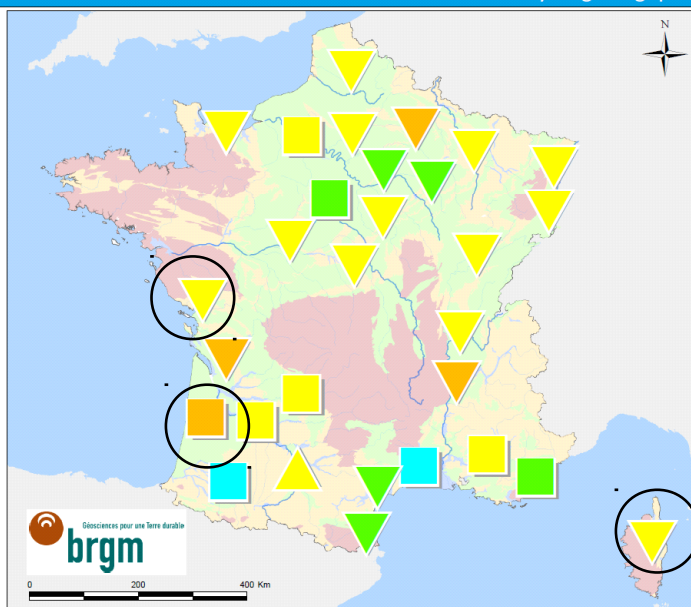
- ▲ En hausse
- Stable
- ▼ En baisse

Niveau des nappes :

- Niveaux très hauts
- Niveaux hauts
- Niveaux modérément hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux modérément bas
- Niveaux bas
- Niveaux très bas

Type d'aquifère :

- Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
- Terrain sédimentaire sans grandes nappes
- Terrain cristallin sans grandes nappes
- Zones alluviales sans grandes nappes



Carte établie à partir des données de la banque ADES acquises jusqu'au 30 avril 2017

Source des données : banque ADES www.ades.eaufrance.fr / Fonds topographiques : IGN® - BD CARTO

Réalisation : BRGM, le 10/05/2017

Version : Presse

- Trois secteurs ont vu une amélioration de leur état durant l'été
- Ce sont des aquifères de faible extension ou alluvions

Situation des nappes au 1^{er} septembre 2017

Bulletin de Situation Hydrogéologique

Méthodologie :

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ces derniers sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels correspondant à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

L'évolution récente traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

L'indicateur du niveau des nappes traduit quant à lui l'écart à la moyenne de la chronique du mois courant. Il est réparti en sept classes, du niveau le plus bas (en rouge), au niveau le plus haut (en bleu foncé).

Evolution récente des niveaux :

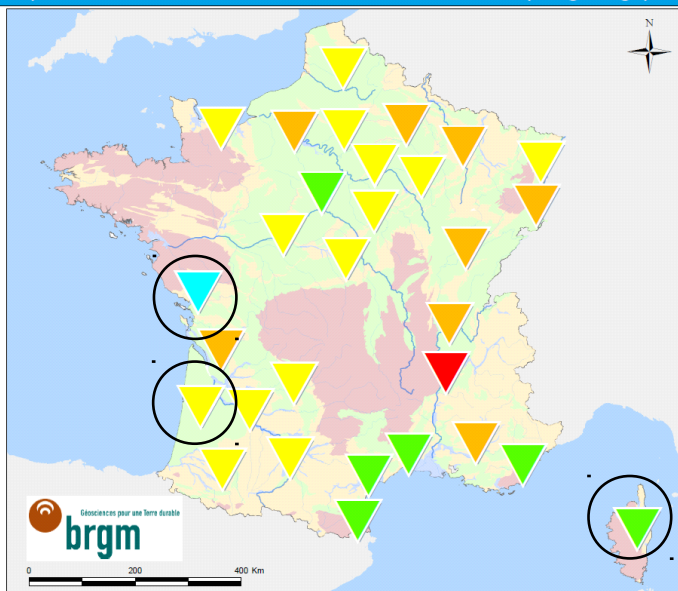
- ▲ En hausse
- Stable
- ▼ En baisse

Niveau des nappes :

- Niveaux très hauts
- Niveaux hauts
- Niveaux modérément hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux modérément bas
- Niveaux bas
- Niveaux très bas

Type d'aquifère :

- Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
- Terrain sédimentaire sans grandes nappes
- Terrain cristallin sans grandes nappes
- Zones alluviales sans grandes nappes



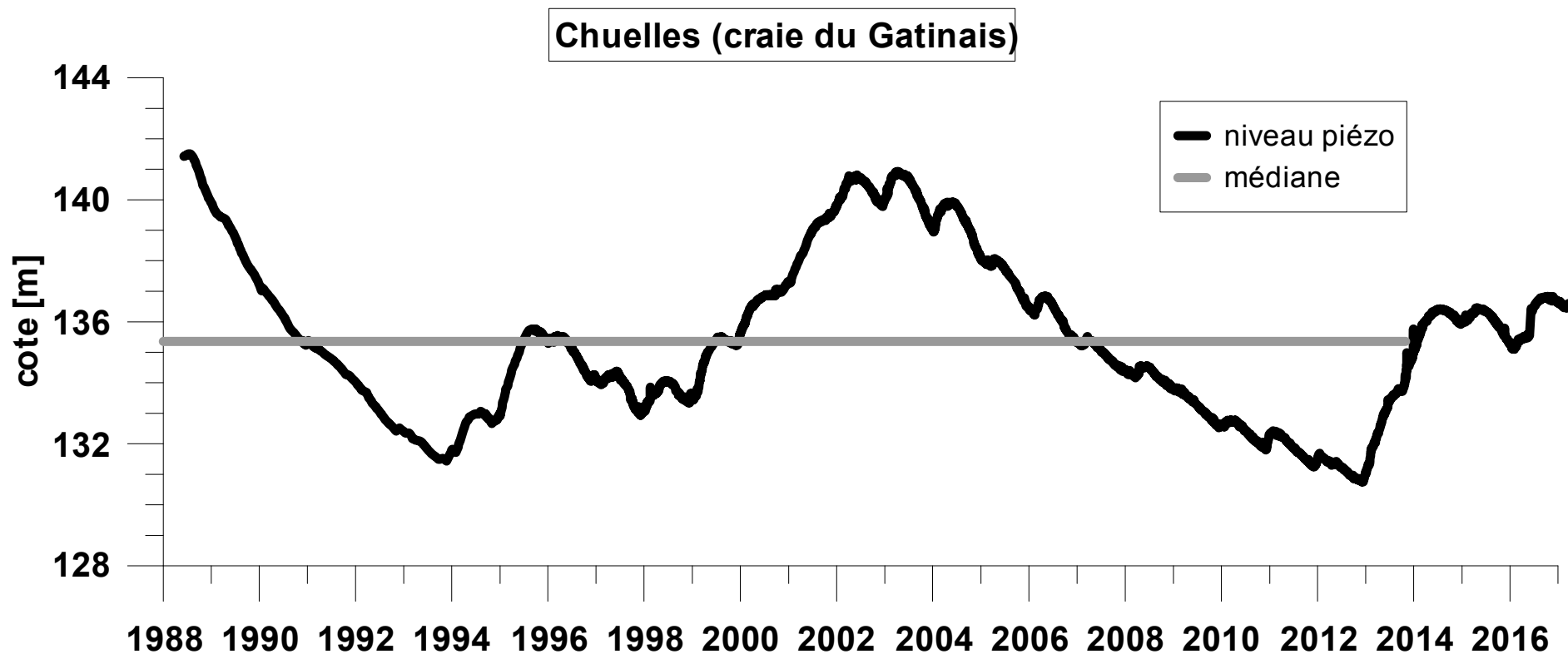
Carte établie à partir des données de la banque ADES acquises jusqu'au 31 août 2017

Source des données : banque ADES www.ades.eaufrance.fr / Fonds topographiques : IGN® - BD CARTO

Réalisation : BRGM, le 11/09/2017

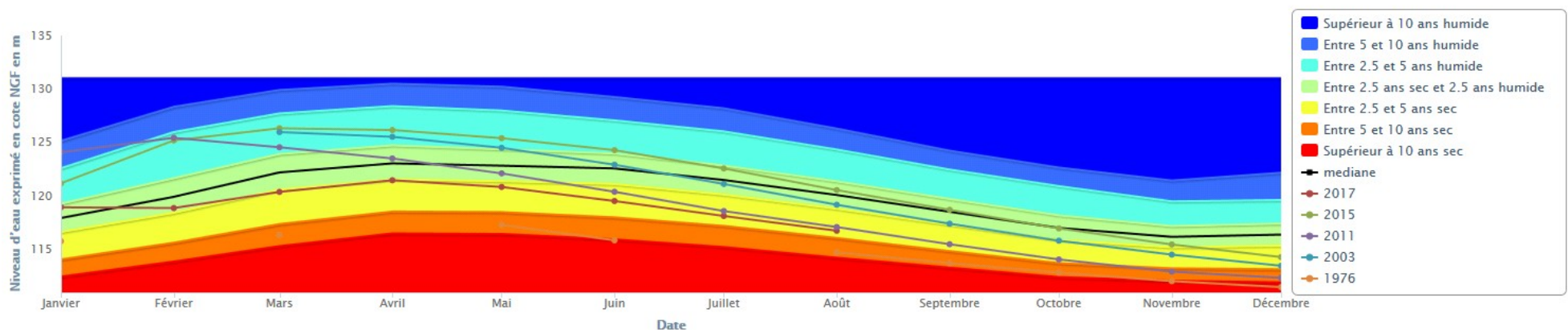
Version : Presse

- > Cas des nappes à cycle pluriannuel :
 - **La recharge hivernale peut être mauvaise mais les niveaux sont globalement hauts depuis quelques années -> état en été « bon »**



Evaluation de l'importance de la « sécheresse » 2017 par rapport à d'autres années

- **Les évènements extrêmes des dernières années se situent en 1976, 2003, 2011, 2015**
- **La comparaison des niveaux de l'été 2017 par rapport aux niveaux de ces années « sèches » montre une situation hétérogène (niveaux proches des minima ou supérieurs)**



Bilan de la situation des nappes en France métropolitaine en été 2017

- **Après 3 années de recharge importantes (2013-2015), 2016 a été déficitaire sur plusieurs secteurs**
- **Les niveaux sont restés bas du fait d'un déficit pluviométrique durant la période de recharge des nappes ;**
- **Les niveaux ont été en moyenne:**
 - **Modérément bas sur 15 des 21 ex-régions**
 - **Bas sur 4 régions (Champagne, Haute Normandie, Lorraine, Poitou-Charentes)**
 - **Très bas en Bretagne**
- **Autour de la moyenne en Languedoc-Roussillon**

La recharge 2017-2018 devra être suivie avec attention pour la gestion de la ressource lors de l'été 2018

Conseil des ministres Communication du 9 août sur la gestion quantitative



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Communication conjointe

- Pour Nicolas Hulot :
- *« L'eau fait partie de notre patrimoine commun. Son usage appartient à tous et chacun a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables. L'eau est également indispensable à l'ensemble du monde vivant : notre responsabilité est aussi de préserver sur le long terme les milieux et les écosystèmes, porteurs de solutions face aux dérèglements du climat ».*
- Stéphane Travert a déclaré :
- *« J'ai la volonté d'aider l'agriculture à anticiper et à atténuer les effets du changement climatique. Cela passe par une approche globale : une agriculture moins gourmande en eau et une optimisation de la ressource via l'utilisation des pluies hivernales pour protéger les ressources en été ».*

Communication conjointe

- Les actions pour «encourager la sobriété des usages et l'innovation» :
 - *Campagne de sensibilisation*
 - *Investissements et réutilisation des eaux usées traités*
 - *Agriculture plus économe*
 - *Projet de stockage, si utile et durable*
 - *Recherche et développement*
- Les actions pour « faire émerger des solutions locales adaptées dans l'ensemble des territoires » :
 - *Plan national d'adaptation au changement climatique*
 - *Plan « eau et assainissement » en outre-mer*
 - *Accompagner les collectivités locales*
 - *Mobiliser les préfets coordonnateurs de bassin*
 - *Mettre en place une cellule d'expertise*

Actualités sur les captages



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

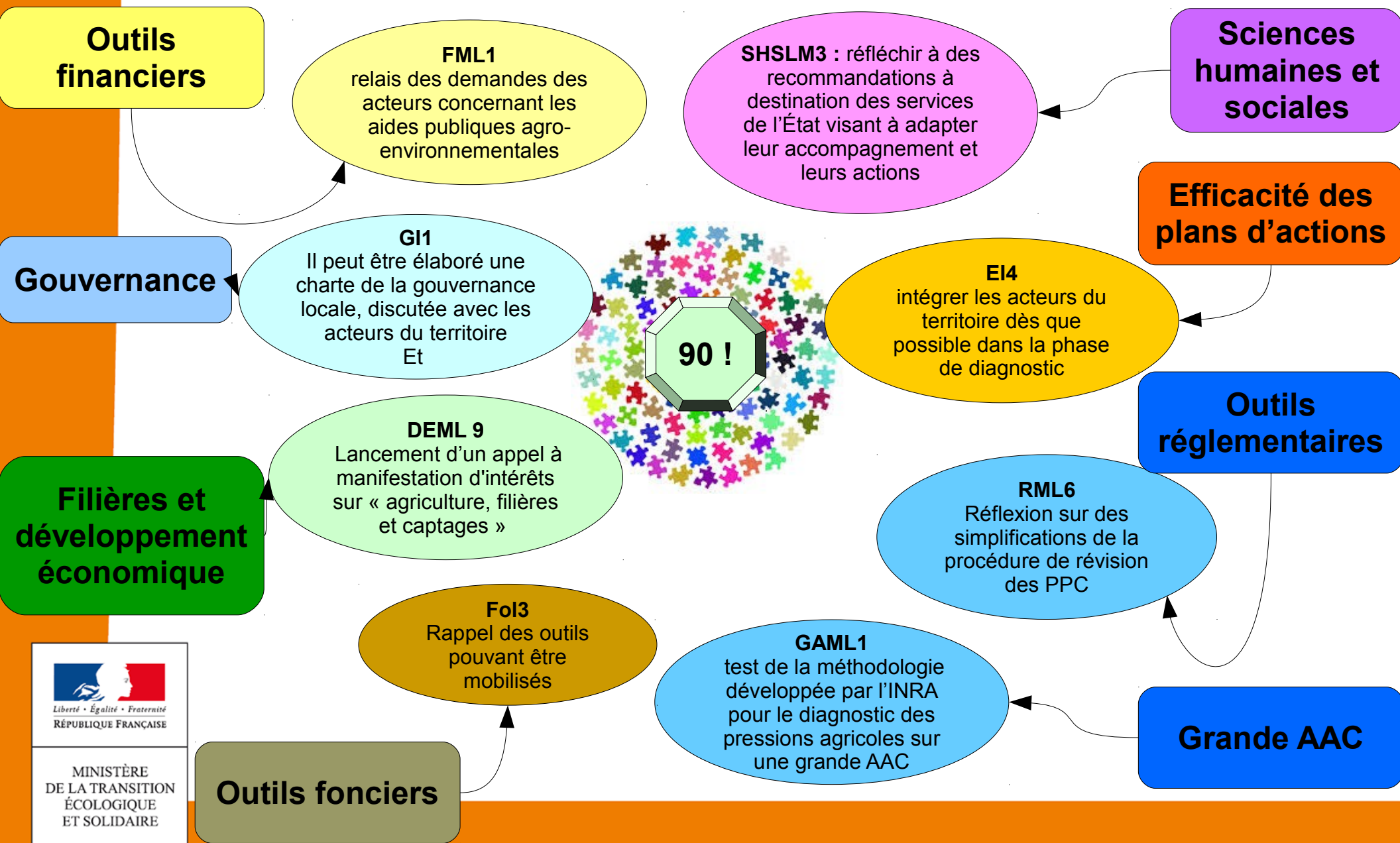
Contexte

- Rappels :
- Fin d'année **2015** : Décision d'engager des réflexions de fond sur la politique pour améliorer la mise en œuvre de la politique
- Conférence environnementale de 2016 :
 - Commande des ateliers et feuille de route officialisée
 - Réaffirmation de la nécessité de mettre en place un centre de ressources sur la thématique « captage » par l'AFB
- Objectif : aboutir à une **feuille de route** des travaux à mener à court / moyen / long terme
- **> À court terme : instruction interministérielle** utile à tous les acteurs et rassemblant les éléments méthodologiques disponibles pour conforter ou relancer les dynamiques de protection des 1 000 captages prioritaires

Calendrier

- **Début 2016** : méthode + identification de thèmes prioritaires à traiter
- **2016** : organisation d'ateliers de travail techniques
- **Fin 2016 - sept. 2017** : synthèse des discussions, réflexions inter-services sur les suites à donner
- **6 octobre 2017** : présentation des propositions au groupe national de concertation
- **10 octobre 2017** : CNE
- **Octobre** : consultation écrite des parties prenantes ;
- **Mi – fin novembre** : capitalisation des retours + mise à jour des propositions ⇒ Identification des consensus / dissensus + Mise en cohérence avec propositions de sortie des États généraux de l'alimentation
- **Mi-décembre** : nouvelle réunion du groupe de concertation national sur la feuille de route
- **Fin décembre** : arbitrages politiques sur la finalisation des suites à donner : feuille de route et instruction

Thèmes de travail et exemples



Actualités sur la continuité écologique



Photo : T. Degen/Terra



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Points divers

Refonte du portail

Eaufrance



Photo : T. Degen/Terra



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Vous êtes ici : Accueil

A propos d'eaufrance

Données

Publications

S'informer

Le portail eaufrance est le point d'accès unique à toutes les informations et les données publiques relatives à l'eau et aux milieux aquatiques.

Les données



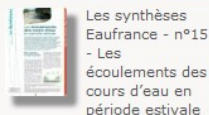
Actualités

- 27 septembre 2017
Onze espèces de libellules menacées en France (...)
- 19 septembre 2017
Quel fonctionnement pour les installations (...)
- 6 septembre 2017
Entre 2012 et 2016, au moins un assic pour 34% des (...)

Toutes les actualités

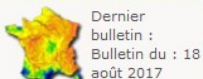
Les publications

Synthèses de données



Toutes les synthèses

Situation hydrologique



Tous les bulletins

Un jour, un chiffre

850 000 kilomètres
Nombre de kilomètres de canalisations d'eau potable en France

Tous les chiffres clés



Eau et milieux



Eaufrance
dans votre bassin

Gestion et politique de l'Eau



Outils



Usages de l'eau



Outils



S'informer

Comprendre

- Les espèces aquatiques
- Les milieux aquatiques
- L' eau potable et l'assainissement
- Les usages de l'eau et les pollutions
- Les risques liés à l'eau
- Les acteurs
- La politique publique de l'eau
- Le changement climatique

Observer et évaluer

- État des milieux
- Pressions sur les milieux
- Analyses économiques
- Services publics de l'eau et de l'assainissement
- Santé
- Risques
- Changement climatique

Agir et participer

- Planifier et programmer
- Prévenir les risques
- Financer et inciter
- Réglementer
- Participer

Refonte du portail Eaufrance

- Un COFIL a eu lieu le 21 septembre
 - Présentation d'une première maquette du portail et l'avancement des travaux.
- Rappel des principaux objectifs :
 - Aboutissement rapide du projet ;
 - Cible = grand public, publics avertis, experts ;
 - Site d'information => Neutralité du discours.

- Calendrier



FIN



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE